

**E**ncore une année riche et bien remplie.

L'association grâce au travail des équipes a pu répondre aux demandes croissantes et urgentes de celles et ceux qui ont besoin d'une écoute, d'un accompagnement, d'un hébergement.

Malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la volonté est toujours présente de proposer de nouvelles réponses plus adaptées aux besoins des personnes.

Dans un monde bousculé par la détresse des demandeurs d'asile, la Clède, comme l'ensemble des grands réseaux associatifs, réaffirme la notion d'accueil inconditionnel.

Saluons la réflexion sur la laïcité qui a concerné l'ensemble des salariés et administrateurs et qui permettra la rédaction d'une charte.

A la demande de l'Association Offre et Demandes (AOD) d'Anduze, nous avons lancé une démarche de rapprochement entre nos deux associations.

Merci à tous pour votre dynamisme et la confiance accordée à toutes celles et ceux qui ont besoin de notre soutien

R.BECUE-AMORIS

Présidente

<b>Accueil de jour pour Femmes Victimes de violences</b>	<b>2</b>
<b>Service d'Accueil de Jour des Exclus</b>	<b>4</b>
<b>Service Hébergement Montbounoux</b>	<b>6</b>
<b>Service Hébergement FAS</b>	<b>8</b>
<b>Pôle demandeurs d'asile et migrants</b>	<b>10</b>
<b>Pension de Famille</b>	<b>12</b>
<b>Service Logement</b>	<b>14</b>
<b>Appartements de Coordination Thérapeutique</b>	<b>16</b>
<b>Lits Halte Soins Santé</b>	<b>17</b>
<b>Ressourcerie</b>	<b>18</b>
<b>Café des Familles</b>	<b>20</b>
<b>Action d'Insertion et d'Accompagnement</b>	<b>21</b>
<b>Actions transversales</b>	<b>22</b>
<b>Témoignage</b>	<b>23</b>
<b>Synthèse Chiffrée</b>	<b>24</b>

Dossier

C'est plus que jamais d'actualité....

Avec l'affaire Weinstein et d'autres révélations d'abus en dehors du milieu du cinéma, de nombreuses victimes de violences et de harcèlement sexuel ont voulu prendre la parole et témoigner.

Si au niveau national, le 3919 a constaté durant les mois qui ont suivi une nette augmentation des appels pendant une période du moins, localement nous n'avons pas constaté d'évolution majeure, si ce n'est peut-être la tendance qui se confirme depuis deux ans d'une augmentation sensible des personnes qui ont déjà fait la démarche de déposer plainte avant de venir à l'accueil de jour (près de 30%).

Cette mise à jour médiatique aussi nécessaire soit-elle, doit cependant se garder de tomber dans des travers qui s'apparenteraient à de la délation. Il s'agit au contraire de favoriser cette libération de la parole mais dans un cadre précis, en veillant à ce qu'elle s'opère dans un climat le plus serein possible. Le rôle de l'accueil de jour et des permanences d'écoute est essentiel aussi à ce niveau; au-delà de l'accompagnement spécifique et personnalisé proposé, l'accueil de jour est souvent le réceptacle des phénomènes sociétaux : le rôle de l'intervenante consiste aussi à décortiquer les sujets d'actualité, les projets de loi, les mouvements de la société au regard des violences faites aux femmes, pour accompagner au mieux et avec bienveillance les questionnements, tâtonnements ou perceptions des personnes qui poussent la porte de l'accueil de jour.

Libérer la parole, c'est pouvoir dans le cadre de la problématique des violences faites aux femmes, se reconnaître victime pour ensuite dépasser ce statut et se retrouver pleinement sujet. Aussi, au-delà de la prise en compte de l'histoire de chacune et d'un accompagnement adapté, l'écoute proposée va permettre d'aborder à la fois au travers de leur histoire mais aussi de l'actualité, des sujets plus généraux sur les relations hommes/femmes, l'égalité dans les différentes sphères de la société, l'évolution des droits, la parentalité etc... Tout cela se fait au gré des échanges, des questionnements des uns et des autres. Il ne s'agit pas de proposer une vision des relations hommes/femmes, mais juste de créer les conditions pour échanger librement sur ces sujets, bref de permettre à chacune de cheminer et de se construire son propre avis éclairé sur la question.

Parfois, les personnes qui viennent à l'accueil de jour sont déjà allées au bout des procédures et ne voient pas la justice rendue. Elles éprouvent pour certaines un fort sentiment d'injustice, le sentiment de ne pas avoir été



entendues. L'absence de preuves rend en effet souvent difficile l'aboutissement des procédures et la reconnaissance des faits de violences. L'intervenante reprend alors avec la personne chaque élément des démarches entreprises, réexplique pourquoi certains ne sont pas recevables en tant que preuves tangibles. Il est important de prendre ce temps-là pour permettre aux personnes de dépasser ce sentiment et aller de l'avant.

Aussi, il est essentiel que l'accueil de jour garde cette souplesse de fonctionnement qui le caractérise, pour s'adapter au mieux aux situations singulières de chacune. Proposer un accompagnement rapproché et soutenu parfois et/ou un fil rouge plus lointain que la personne peut saisir quand elle le souhaite, quand elle se sente prête, quand elle doute, bref un accueil et une écoute disponibles aux différentes étapes et allers-retours que traversent les personnes victimes de violences conjugales.

Comme cela est précisé lors des premiers entretiens, l'accueil de jour se veut un lieu à disposition des personnes, qu'elles soient en demande d'une information précise ou en attente d'une écoute bienveillante qui saura les reconforter et les soutenir dans leur cheminement. Aussi, les personnes sont libres de se saisir du lieu à tout moment, une ou plusieurs fois, avec ou sans rendez-vous, sans limitation au préalable de durée. Les personnes qui viennent dans la durée, viennent travailler souvent la continuité de la séparation et les relations avec les enfants. D'autres ont besoin d'un long cheminement pour arriver à déposer plainte. D'autres encore viennent se réassurer sur la façon de faire avec leurs enfants et consolider le processus de séparation et de construction d'une nouvelle vie.

En bref

**L'essentiel en chiffres de l'année 2017**

**Comment les personnes sont-elles arrivées à l'accueil de jour ?**

Une majorité (60%) vient par le bouche à oreille, les affiches, le site...). Nous percevons bien ici l'importance des supports de communication qu'il faut sans cesse diffuser, renouveler.

Près de 19% des personnes sont orientées par les assis-

tantes sociales de secteur et de l'hôpital.

14% par le commissariat. La collaboration avec l'intervenante sociale du commissariat facilite une prise en charge plus rapide des personnes qui sont prêtes ou ont fait la démarche de déposer plainte.

D'autres acteurs comme le 3919, l'AGAVIP, le CIDFF, les associations mais aussi des médecins, font le lien également avec l'accueil de jour.

Il s'agit cette année de dames plus jeunes puisque ; 44% des personnes reçues se situent en effet dans la frange des 26/39 ans.

Elles ont pour la moitié d'entre elles au moins un enfant à charge.

64 personnes ont déposé plainte. Parmi elles, 17 étaient déjà suivi par l'accueil de jour l'année précédente. Aussi, si on enlève ces 17 personnes, on peut dire que 35,6% des nouvelles personnes qui se sont présentées à l'accueil de jour avaient déjà fait la démarche de déposer plainte auparavant. Ce chiffre en augmentation vient confirmer la tendance que l'on observe depuis deux ans et que l'on peut peut-être attribuer à un maillage et travail en réseau renforcé des acteurs locaux.



**Qui sont les personnes qui sont venues cette année à l'accueil de jour ?**

Si 26,5% des personnes étaient déjà connues du service, 73,5% sont venues pour la première fois cette année.

Dossier

**Un accueil de jour et des permanences d'écoute complémentaires et indissociables**

L'organisation proposée permet à la fois de disposer d'un lieu d'accueil central sur Alès (adossé au centre d'hébergement) et d'aller aussi au plus près des communes du nord du département, au travers de permanences régulières : c'est le cas à la Grand'Combe (4ème vendredi du mois au sein du centre social) et à Anduze (1er vendredi du mois au sein de l'Association Offres et Demandes). Des déplacements s'effectuent aussi à la demande sur les communes notamment de St Ambroix, Bessèges, Portes etc... Il s'agit ici de proposer une réponse de proximité pour des personnes qui ne pourraient pas se rendre pour diverses raisons sur les permanences ou sur l'accueil de jour à Alès. Les permanences constituent souvent un premier point d'accroche pour enclencher ensuite vers un accompagnement plus poussé.

En 2017, 11 personnes ont été accompagnées par le biais des permanences. 13 sur des interventions à la demande (l'intervenante se déplace alors sur la commune de résidence de la personne). A noter enfin que 24 personnes reçues à l'Accueil de jour résident dans les communes du nord du département.

**L'accueil de jour pour femmes victimes de violences**

**132 personnes accueillies et accompagnées (128 femmes et 4 hommes victimes)**

**45% des personnes viennent d'Alès**

**49% ont une activité professionnelle**

**39% sont en recherche d'emploi**

**21% des victimes vivent encore au domicile avec le conjoint violent**

**11% sont hébergées par un tiers et 11% par une structure sociale**

**460 entretiens réalisés**

**533 appels téléphoniques**

Éléments chiffres

## Grand angle

### L'accueil collectif, un espace de normalisation, de lien social

**Respect des lieux : le vivre ensemble ;  
faire lien, c'est éviter les nœuds**

#### Lieu où chacun doit trouver une place

Chaque usager doit pouvoir trouver sa part dans ce que le SAJE propose. Un public ne doit pas en chasser un autre. C'est un perpétuel jeu d'équilibre qu'il faut entretenir avec les personnes accueillies. Chaque fois que nous « lâchons un peu la bride » sur la fonction « accueil de jour », souvent parce que l'activité nous pousse à prioriser d'autres aspects dans la prise en charge du public, nous le regrettons et nous y revenons. La vigilance est au quotidien. Le besoin de trouver un lieu sûr et apaisé est plus que nécessaire pour un public en souffrance sociale ou psychique.

#### Les espaces positifs

Certains dorment, jouent, ont le sourire, nous font part de leurs expériences positives, donnent le sentiment de mettre entre parenthèses leurs soucis et de se libérer quelques instants des tracasseries du quotidien. C'est un besoin vital pour se ressourcer et résister à l'absence de solutions immédiates.

Les échanges sans intention, sur les banalités du jour sont des discussions que nous provoquons pour permettre à certains usagers de sortir d'une spirale

#### **Mise en place de petits déjeuners**

Depuis mars 2017, un Petit Déjeuner est offert au SAJE

#### **Pourquoi la mise en place de ce projet ?**

##### Des constats préalables :

Sur le bassin alsacien, une restauration chaude « Le SCOUTY », gérée par l'association « La Clède » a fermé ses portes faute de financement.

Il y a trois ans, l'Armée du Salut a cessé la distribution de déjeuners pendant la période hivernale.

Seul, aujourd'hui, le SAMU Social assure des tournées pour distribuer un repas chaud, le soir, de Novembre à fin Mars et des sandwichs les mercredis en été.

Depuis plusieurs années, nous rencontrons une proportion de jeunes sans ressources, sans moyens de subsistance.

Même lorsqu'elles bénéficient du RSA, les personnes, que nous accueillons, négligent totalement ce repas essentiel à chacun pour dynamiser une journée. Certains priorisent d'autres dépenses au regard de leurs conditions de vie...

C'est un besoin exprimé régulièrement par le biais de notre boîte à idées.

#### **Un financement obtenu en 2017**

Une subvention Fondation Abbé Pierre et un financement sur nos fonds, alloués au fonctionnement de l'accueil de jour, nous permettent d'effectuer les achats des denrées.

Après un démarchage auprès de plusieurs boulangeries locales, 2 ont accepté de nous fournir en invendus concernant les viennoiseries et pains.

#### **Quand ?... Comment ?**

En semaine, au comptoir de l'accueil de jour, les boissons chaudes (thés, cafés, chocolats) ou sirops sont servis à notre public habituel tout au long de la matinée.

Confitures, viennoiseries et tartines sont mises à disposition de 8h30 à 10h

Nous avons introduit des fruits au menu deux à trois fois par semaine. Ce petit déjeuner est un succès incontestable, très apprécié, en témoignent la fréquentation de notre lieu d'accueil en début de matinée et... l'absence de « restes » au quotidien...





## Actualité

### Fracture numérique : prise de tête

Les organismes qui gèrent des prestations et des droits sociaux favorisent ou imposent une politique d'accueil du public dite « dématérialisée ». Les raisons sont diverses : recherche d'efficacité, confort pour l'utilisateur, économies, sécurité du personnel d'accueil. La nécessité d'avoir accès à une connexion internet et d'avoir des compétences dans l'utilisation de l'outil informatique est presque indispensable maintenant pour gérer sa situation administrative. Nous constatons que ces changements génèrent, pour une partie de notre public, ce que l'on appelle une « fracture numérique ». Celle-ci aggrave la problématique sociale et l'exclusion d'un certain nombre d'entre eux.

Les professionnels servent de plus en plus d'intermédiaires entre ce public et les administrations ou les organismes puisque le fait de se rendre physiquement sur place ou de parler à quelqu'un est conditionné ou rendu compliqué par de multiples obstacles dont la généralisation de cet interface numérique. Le contact

direct reste encore le moyen le plus adapté pour expliquer une situation. Dans la vie, on sait que tout ne rentre pas dans des cases...

#### Exemples concrets :

Pour être reçu « physiquement » par un agent, il faut prendre rendez-vous sur le site internet d'abord.

Ça « bugue » : la personne remplit toutes les cases mais, à un moment donné, elle ne peut pas passer à l'étape suivante... Le site est inaccessible ou en dérangement... La validation d'une réponse n'est pas acceptée... Obligation d'avoir une adresse mail pour continuer la saisie... Nécessité de recevoir un code ou de retrouver celui qu'ils ont eu... Envoi d'une pièce jointe : il faut numériser le document donc avoir un scanner... Il faut imprimer pour récupérer le document demandé... pas de connexion... La dématérialisation nous amène à prendre, de plus en plus de temps, pour essayer de suppléer à ces manques qui existent du côté des personnes



démunies face à l'outil numérique. Ce travail de compensation ne constitue aucunement un apprentissage pour l'utilisateur. Un grand nombre d'entre eux ne pourront pas s'initier à ces outils pour des raisons diverses. Les personnes qui n'ont pas su s'adapter à ces évolutions ou qui n'ont pas les conditions matérielles et psychologiques adéquates sont « hors jeu »; elles demandent une assistance ou renoncent. Ce phénomène touche également d'autres parties de la population dont les personnes âgées.

## Société

### Le vieillissement et la rue

#### Poser ses valises

Plus de 80 ans et être à la rue !!! ???? Ces hommes expriment un désir de liberté et de choix qui se confronte à leur absence de capacité. Il est toujours nécessaire de les « apprivoiser ».

L'équipe éducative du SAJE souhaite trouver une sécurité matérielle et garantir une protection à la fois administrative et budgétaire pour la personne. Elle a procédé à de multiples signalements pour personnes vulnérables. Au-delà d'une mobilisation sociale, ces situations interpellent sur le plan émotionnel. L'absence de réponse satisfaisante dans l'urgence nous renvoie à un sentiment d'impuissance.

### Accueil de jour

643 personnes accueillies :

Dont 505 personnes nouvelles,  
520 hommes – 123 femmes.

### Service d'Accueil et d'Orientation

956 personnes :

727 hommes – 229 femmes,

872 domiciliations sur l'année,  
520 en file active au 31 décembre,

7354 passages ,

17000 lettres colis, recommandés.

### Point accueil écoute jeunes

152 jeunes accueillis dont 92 nouveaux jeunes.

## Grand angle

### Le partenariat toujours en mouvement

**N**otre engagement en direction des personnes accueillies donc notre mission nécessite de travailler avec les acteurs du bassin alésien. Notre dynamique partenariale s'adapte alors aux projets individuels de chacun. Quand les partenariats s'amenuisent, il faut toujours avoir en objectif de les reconstruire et de développer de nouveaux liens.

Nous avons, donc, travaillé cette année à consolider ce partenariat nécessaire. Cela passe par le fait de se connaître et de se reconnaître. Nous avons organisé ou participé à des rencontres formelles ou informelles: des petits déjeuners partenariaux, des réunions, des rencontres avec des équipes, des projets partagés... Chaque moment a contribué à

la prise en compte de la réalité, des compétences et des limites de chacun afin de mieux orienter notre public. C'est en appréhendant ces notions que nous pouvons nous soutenir et valoriser nos actions respectives. Apprendre de l'autre et partager sur nos pratiques contribuent à limiter l'essoufflement. Tous ces espaces favorisent le développement d'une réflexion commune autour de situations ou de problématiques spécifiques.

C'est le cas quand, grâce au lien avec le CMS, nous participons à des Instances Techniques d'Évaluation; c'est le cas quand, par des petits déjeuners partenariaux, nous présentons nos services et actions. C'est le cas quand nous travaillons avec le Conseil départemental à mieux repérer nos domaines d'intervention afin de faciliter les orientations.

C'est le cas quand, par des réunions inter-CHRS et inter-

services en interne de notre Association, nous enrichissons nos pratiques en se questionnant collectivement.

Force est de constater que nos constats internes sont souvent partagés par des partenaires du Conseil Départemental. Il est apparu important de développer de nouvelles modalités de travail commun. Par des réunions et immersions transversales avec le Pôle Emploi, nous avons donc investi sur la création d'un lien durable. Cela dans le but de proposer un accompagnement cohérent pour les publics les plus fragiles. Les échanges ont permis d'intégrer la convention du Conseil Départemental et du Pôle Emploi pour «l'accompagnement global».



C'est autant un partenariat réflexif qu'actif aux bénéfices directs des usagers.

L'année nous a aussi permis de mettre en place un partenariat en impliquant les usagers quant à l'accès à la culture et aux loisirs, tant en balisant un parcours via le droit commun et les équipements culturels du territoire que par un accès en interne en faisant «entrer» la culture dans nos établissements. Grâce à l'investissement des personnes hébergées et à leurs souhaits d'accès à la

culture, nous nous sommes rapprochés de la scène nationale du théâtre d'Alès afin de bénéficier de places pour des spectacles. Nous soulignons ici la qualité de proximité des professionnels de notre théâtre alésien. De même, un partenariat entre le collectif « La Méditerranée dans un fauteuil », notre service et l'Action d'Insertion et d'accompagnement de la Clède à permis de s'engager dans des projections de films dans le cadre de l'opération « Cinéma Solidaire ». Trois séances de projections ont été organisées pour notre public.

Nous faisons en sorte que la dimension culturelle ne soit pas le parent pauvre de l'insertion. C'est une de nos missions et nous favorisons cet accès que ce soit en terme informatif ou organisationnel. Le travail mené avec le Cratère va permettre la mise en place d'ateliers théâtre pour 2018.

Le partenariat se construit dans la transversalité. En ce sens, nous sommes régulièrement interpellés par les acteurs du territoire, nous répondons dans la mesure de nos possibilités.

Parallèlement, nous sommes en capacité de les solliciter en fonction des besoins.

## Société

### De l'habitat à l'habiter

**H**éberger, c'est mettre à disposition des ménages un logement temporaire pour favoriser un parcours d'insertion. La particularité des personnes que nous rencontrons est d'être sans domicile fixe ou sans logement et donc de ne pas avoir un « dedans ».

Dès lors, il leur est difficile de se projeter dans un « être dedans ». A partir de cette situation d'hébergement, le sens de la mise à disposition du logement est de permettre aux ménages de s'approprier l'habitat proposé pour l'habiter. C'est à cet effet qu'intervient une équipe pluriprofessionnelle composée d'agents du service technique, d'une maîtresse de maison et de travailleurs sociaux. Chacun, de sa place, participe à l'accompagnement des ménages

pendant la durée de son séjour.

En 2017, la maîtresse de maison a bénéficié d'une formation technique sur le diagnostic socio-technique.

Cette formation lui a apporté des notions sur les modes d'utilisation des énergies et les éco-gestes. Forts de cet apport, nous avons ainsi valoriser l'accompagnement quant à l'habitat.

Gérer ensemble un parc d'habitat individuel et quelquefois collectif et, ce en pluridisciplinarité, nécessite forcément écoute, partage, échanges de représentations et coordination de l'ensemble des professionnels dont les compétences sont différentes et complémentaires.

### Le service hébergement

**108** personnes accueillies :

**31** au sein du centre d'hébergement d'urgence : **11** hommes, **8** femmes et **12** enfants

**48** au sein du CHRS : **14** hommes, **13** femmes et **21** enfants

**29** au sein des lits de stabilisation : **10** hommes, **9** femmes et **10** enfants.

**25057** nuitées réalisées.

### Les taux d'occupation

**78,5%** pour l'hébergement d'urgence,  
**105,2%** pour les lits de stabilisation,  
**87,2%** pour le CHRS.

## Citoyenneté

### Le comité de la vie sociale : Un nouvel élan de la participation

**L**e Comité de Vie Sociale (CVS) du service hébergement s'organise le troisième vendredi de chaque mois. En 2017, notre public s'est fortement engagé dans sa participation. Aujourd'hui, le CVS est devenu « l'affaire de tous » tant des personnes accueillies que des salariés. Le CVS, instance de participation, est un éternel recommencement. Il faut donc que son représentant se mobilise par une communication régulière et « ciblée » auprès de l'équipe éducative, de manière à ce qu'elle puisse ré-appréhender l'intérêt d'une telle instance. Ce fut chose faite. Régularité de l'instance, définition commune du contenu proposé, rappel de la date, délégation de la diffusion de l'information auprès des usagers dans le but de les investir dans le fait de la faire vivre et de se rapprocher de leurs souhaits et envies donc du service que nous rendons au sein de l'établissement.

La dimension citoyenne, la mise en place concrète d'actions collectives, et la réflexion sur des projets à long terme ont été les maîtres-mots tout au long de cette année.

C'est une renaissance par rapport à l'année 2016. « un nouvel élan de la Participation » où chacun trouve sa place et fait des propositions pour soi en prenant en compte l'intérêt collectif.

Ont vu le jour en 2017 des ateliers sportifs, des sorties culturelles, la mise en place d'un projet de départ en vacances avec 6 actions d'autofinancement qui s'échelonnent de novembre 2017 à juin 2018.

C'est également, un nouvel élan pour la citoyenneté car les personnes s'engagent, avec l'équipe éducative, dans une réflexion pour la refonte du règlement de fonctionnement.

Nous sommes convaincus que la dynamique actuelle continuera en 2018.

C'est un nouvel élan pour un meilleur rebond.



Affiche de communication pour l'autofinancement du «Projet Vacances »

## Société

## Du rêve à la désillusion

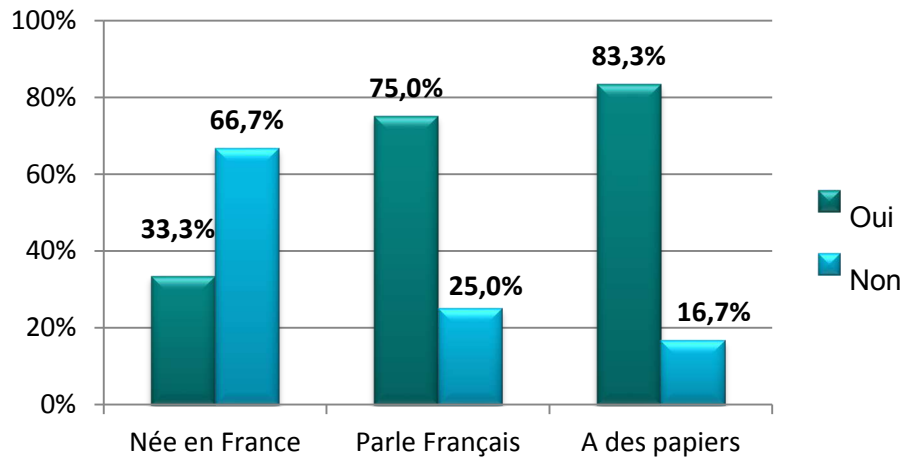
Cette année, nous avons accueilli beaucoup de femmes de nationalité étrangère. Elles sont arrivées en France en tant que conjoint de français ou bien dans le cadre d'un regroupement familial. Victimes de violences de la part de leurs conjoints, elles se retrouvent isolées, sans ami, sans famille, dans un pays où, bien souvent, elles ne maîtrisent pas la langue. Si ces femmes veulent s'extraire du contexte des violences, elles n'ont pas d'autres choix que de solliciter auprès de l'aide sociale une place en centre d'hébergement.

Bien souvent, leurs maris refusent d'effectuer les démarches pour régulariser leurs situations auprès de la préfecture.

Elles se retrouvent donc en situation administrative précaire, avec des difficultés pour obtenir un premier titre ou un renouvellement de leur droit au séjour. Lorsque l'on évoque avec elles un retour dans leur pays d'origine elles s'effondrent et nous expliquent que c'est impossible.

Lors des entretiens, ces femmes nous racontent la pression culturelle et familiale qu'elles subissent dans leurs pays d'origine. Si elles ne veulent pas que leur mari soit imposé et choisi par leur famille (souvent leur père), elles se doivent d'en épouser un au plus vite. Elles se marient donc souvent très jeunes avec le premier homme qui sera à la fois susceptible de plaire à leurs parents, et potentiellement un époux pas trop assujéti aux modalités conjugales de leur pays.

Nous sommes souvent surpris lorsqu'elles nous racontent qu'elles n'ont vu leur futur époux que trois à quatre fois avant le mariage. Ces maris sont des français venant régulièrement en vacances dans leur pays (souvent pour



rechercher une jeune épouse) ou bien des hommes, installés en France, en possession de titre de séjour, originaires du pays et parfois ayant des liens familiaux (cousin) avec leur future épouse.

Ces femmes, que nous hébergeons, nous affirment au départ avoir été très amoureuses. Il semble plutôt qu'il s'agirait d'un mélange entre un idéal fantasmé d'une belle histoire d'amour et de l'occasion de vivre « le rêve français ».

Une fois le mariage célébré au pays, il faut effectuer les démarches pour l'obtention du visa long séjour. Ces démarches peuvent prendre plusieurs années, surtout si le mari en France met du temps pour fournir les documents nécessaires. Pendant ce temps, les époux ne se verront que très rarement et la relation conjugale se vivra essentiellement par téléphone ou par les réseaux sociaux.

Il arrive, dans certains cas, que les maris demandent à leurs épouses de venir sur le territoire français avec un visa touristique en leur expliquant qu'une fois arrivées, ils s'occuperont de leur régularisation... Cette situation accroit par la suite la dépendance de l'épouse envers son mari.

Une fois arrivée en France, la désillusion va être totale.

Elles vont alors payer cher

une certaine forme d'innocence empreinte de naïveté.

Des incompréhensions vont rapidement émerger au sein du couple du fait qu'ils n'ont jamais vécu ensemble et qu'ils ne se connaissent que très peu.

Les imaginaires ne sont pas les mêmes. Ces hommes sont venus chercher une épouse en la voulant servile, docile, dans un fantasme de traditionalisme culturel ou d'intégrisme culturel. Elles ont idéalisé la France, toutes au fait de ce que leur donnent à voir les médias modernes, pour s'émanciper et rompre avec une condition féminine en grand décalage avec les pays occidentaux.

C'est dans ce contexte, et à leur arrivée en France, que les violences conjugales vont s'installer.

Ces femmes ont voulu fuir une radicalisation croissante dans certaines régions du monde.

Elles veulent s'émanciper, et s'extraire d'un joug culturel et religieux. Elles veulent travailler, être libres et indépendantes.

Elles ont juste besoin d'être reconnues et d'avoir une place « officielle » dans la société française.



## Vie quotidienne

### Les temps collectifs

**D**epuis quelques années maintenant, nous avons la volonté de développer des activités collectives à destination des personnes hébergées.

En 2015, nous avons mis en place un partenariat avec la mairie d'Alès pour bénéficier d'un gymnase afin de proposer et d'animer un atelier de deux heures hebdomadaires de multisport.

Cet été, nous avons organisé des sorties à la rivière à la journée.

Régulièrement, nous partageons des temps de repas avec les personnes accueillies dans leur lieu d'hébergement.

Un atelier « bien-être » a lieu tous les trois mois dans les locaux du FAS: des coiffeuses bénévoles interviennent. Les femmes hébergées partagent leurs connaissances dans les techniques des soins esthétiques (henné, maquillage...).

La maîtresse de maison propose des ateliers « récup et création » qui se déroulent dans les maisons afin d'imaginer et de fabriquer des objets de décoration avec des matériaux de récupération.

Ces temps d'activités collectives sont riches de partages, de rires et de détente; ils permettent de rompre la solitude, de restaurer le lien social et de dynamiser la vie au sein des lieux d'hébergements du CHRS.

Cela fait maintenant trois ans que nous avons développé un partenariat avec une ONG accréditée par l'ONU « l'Union Française Soroptimist International ».

Chaque année, pour faciliter la rencontre entre ces bénévoles et les personnes hébergées, nous partageons ensemble des moments de détente et de discussion autour de la galette des rois.

Au mois de juin, nous avons organisé une randonnée avec les personnes accueillies et quelques membres des « soroptimists ».



## En bref

### Un dispositif d'Urgence qui se pérennise

**E**n février 2014, nous avons ouvert un dispositif d'accueil d'urgence de cinq places dédiées aux femmes avec ou sans enfants victimes de violences liées au genre. Nous sommes passés à six places à la fin de l'année 2015.

Sur l'exercice 2017, le centre d'hébergement d'urgence femmes accueil solidarité a permis de proposer une mise à l'abri immédiate pour 77 personnes.

Ces femmes nous sont orientées par la police, par l'hôpital, par des assistantes sociales de secteur, par l'accueil de jour, par le 115, ou bien elles se présentent elles mêmes.

La plupart du temps, elles n'ont pas pu préparer ce départ. Elles arrivent donc sans affaires, sans nourriture, parfois même sans leurs papiers.

Dans un premier temps, nous les aidons à se poser, à retrouver un sentiment de sécurité. Notre accueil, ainsi que celui des autres femmes présentes dans l'appartement d'urgence, est primordial.

### Le service hébergement FAS

**139** personnes accueillies : **74** femmes et **65** enfants

**48** au sein du CHRS,

**14** sur l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,

**77** au sein du centre d'hébergement d'urgence.

### Les taux d'occupation

**82%** pour le CHRS,

**62%** pour l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,

**79%** pour l'hébergement d'urgence femmes.

## Dossier

**Des accompagnements variés pour les personnes en demande d'asile**

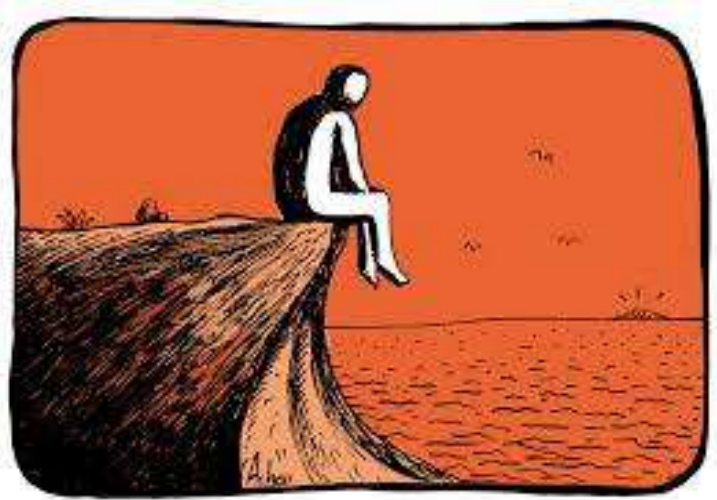
**P**ôle « Asile et Migrants », une appellation qui intègre l'ensemble des modalités d'accueil et d'accompagnement d'un public en exil, en demande d'asile et ayant pour projet migratoire initial la fuite d'un pays où leur vie est en danger.

Pour répondre à ce défi humain, l'Association « La Clède », depuis de nombreuses années, met en place différents dispositifs, en répondant à des appels à projets, en étudiant certaines des sollicitations des services de l'Etat pour la mise en œuvre de nouveaux dispositifs en urgence, par exemple, dans le cadre du démantèlement de Calais.

En effet, la diversité de nos dispositifs d'accueil à destination de ces populations montre la diversité des activités réalisées encore cette année au sein du pôle « Asile et Migrants » :

- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) reste le dispositif accueillant le plus grand nombre de personnes puisque notre agrément est de 120 places. Il s'agit exclusivement de personnes en demande d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (O.F.P.R.A.) et de la Cour Nationale du Droit d'Asile (C.N.D.A.). Nous accueillons tous les publics dans cette situation (familles, femmes seules et hommes seuls)
- Concernant le Centre d'Accueil et d'Orientation (C.A.O.), nous n'accueillons que des hommes seuls en provenance des camps de Calais ou de Porte La Chapelle à Paris. Nous avons 40 places en file active. Cette population est spécifique de par son projet migratoire (qui est rarement un choix d'installation en France mais avec une volonté de rejoindre les Iles Britanniques), et de par sa jeunesse n'excédant que très rarement les 25 ans. Le parcours d'exil de ces jeunes hommes est complexe. Un travail de déconstruction de l'idée proposée par les « passeurs » est nécessaire pour faire entendre la faisabilité d'un projet réel en France.
- Enfin, le Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés (C.A.O.M.I.) qui s'est achevé au mois de février a été une expérience très enrichissante pour notre association et l'ensemble des personnes qui y sont intervenues.

En effet, cette action fut une nouveauté significative et historique pour notre association. Dans le cadre du démantèlement de Calais, nous avons été missionnés pour l'ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés (C.A.O.M.I.), sous la forme d'un internat, à destination de 29



mineurs afghans et pakistanais. Jusqu'à ce jour, les seuls mineurs accueillis dans l'association étaient accompagnés d'au moins un parent. C'est un dispositif dédié exclusivement à des mineurs étrangers, avec pour spécificité un travail administratif avec les autorités britanniques dans le cadre de rapprochements familiaux en Angleterre, puis de détermination de la minorité ou de la majorité de ces jeunes par un travail conjoint avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Gard.

Nous avons également terminé durant l'été les accompagnements réalisés auprès de familles « Réfugiées Réinstallées » sur les communes de Mandagout, de Cendras et de Saint-Julien les Rosiers. Pour rappel, ce sont les communes concernées qui ont accueilli ces familles avec le soutien de collectifs locaux. Nous étions missionnés par convention avec l'Etat pour l'accompagnement social et administratif pour une durée de douze mois par famille. Il s'agit de familles issues des camps de réfugiés gérés par le « Haut Commissariat aux Réfugiés (H.C.R.) » basés notamment au Liban, en Turquie ou en Jordanie. Ces familles s'étaient vu attribuer une protection Internationale par une mission « nomade » de l'O.F.P.R.A.

Ces quatre actions se sont réalisées sous différentes formes, sur des sites géographiques plus ou moins éloignés du siège administratif de l'association situé sur la commune d'Alès. Ces actions semblent similaires mais pourtant sont bien différentes en termes d'accompagnement, de missions, voire même de publics. Un niveau d'adaptation et de réactivité a été nécessaire pour les équipes qui sont intervenues sur toutes ces actions.

**Au total, ce sont 265 personnes qui ont été hébergées au sein du Pôle « Asile et Migrants » durant l'année 2017.**

En bref

**Les principes fondamentaux du « Droit d'Asile »**

Le droit d'asile découle du préambule de la Constitution Française qui affirme que « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ». Il a été consacré par le Conseil Constitutionnel dans sa décision du 13 août 1993 : « Considérant que le respect du droit d'asile, principe de valeur constitutionnelle, implique d'une manière générale que l'étranger qui se réclame de ce droit soit autorisé à demeurer provisoirement sur le territoire jusqu'à ce qu'il ait été statué sur sa demande ».

Le droit d'asile découle dès lors des engagements internationaux de la France, en particulier de la Convention de Genève sur les réfugiés du 28 juillet 1951 et du droit de l'Union Européenne, plus particulièrement du règlement du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'Etat membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale, dit règlement « Dublin ». Aussi, la directive 2011/95/UE du 13 décembre 2011, dite directive « qualification », et les deux directives du 26 juin 2013, portant respective-

ment sur les procédures et les normes d'accueil encadrent le secteur de la demande d'asile. Le devoir de protection des personnes menacées dans leur pays marque la législation nationale qui repose sur 4 principes : une protection élargie, un examen impartial de la demande d'asile, un droit au maintien sur le territoire ainsi qu'à des conditions d'accueil dignes pendant toute la durée de l'examen. C'est un principe inaltérable qu'assure la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés.

**Eléments chiffrés**

**L'équipe de direction :**

- Un directeur,
- Un directeur-adjoint,
- Un responsable de service.

**Le public**

70 personnes isolées accueillies



70

**Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) :**

**L'équipe :**

- 3 intervenants sociaux,
- 1 maîtresse de maison,
- 1 référente santé-traductrice,
- 2 stagiaires et 1 service civique,
- 1 agent d'entretien,

**Le public**

58 ménages accueillis,  
146 personnes,  
87 adultes,  
59 enfants.



49 38 59

**Le Centre d'Accueil et d'Orientation (C.A.O.)**

**L'équipe**

- 3 intervenants sociaux,
- 1 stagiaire,

**Le Centre d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés (C.A.O.M.I.)**

**L'équipe**

- 3 intervenants sociaux,
- 3 animateurs,
- 3 veilleurs de nuits.

**Le public**

29 Mineurs Non Accompagnés.



29

**Les Réfugiés Réinstallés**

**L'équipe**

2 intervenants sociaux.

**Le public**

4 ménages accueillis,  
20 personnes,  
8 adultes,  
12 enfants.



4 4 12

**Le Pôle Demandeurs d'Asile et Migrants a accueilli, en 2017, 161 ménages, soit un total de 265 personnes.**

123 42 100

## Grand angle

## Un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie

C'est en juillet 2017 que nous avons mis en œuvre cette nouvelle action qui complète les actions portées par le service logement. Elle s'inscrit également dans le cadre des programmes nationaux en faveur de la transition énergétique, dans le cadre de l'élaboration du 7ème Plan départemental pour le Logement des Personnes Défavorisées du Gard. Sur le plan local, elle est le fruit d'une réflexion menée par le Conseil départemental eu égard aux constats établis sur le territoire Cévennes Aigoual avec :

- une augmentation et une récurrence des demandes d'aides financières sans résorption des difficultés,
- des logements énergivores et en mauvais état,
- un faible équipement de logements sociaux dont certains sont vétustes,
- des locataires résistants pour saisir la commission pour le logement décent.

C'est sur ces constats qu'est née la volonté de mettre en œuvre une action permettant un traitement plus préventif que curatif, sur la lutte contre la précarité énergétique avec la création d'un service dédié. Engagés depuis de nombreuses années sur le logement, l'hébergement et, plus généralement, sur la lutte contre toutes les formes d'exclusion, nous avons été légitimes pour porter cette action en collaboration avec le conseil départemental. Ainsi, nous avons coconstruit le projet de février à juillet 2017. Différentes rencontres ont permis :

- de prévoir les étapes du projet, définir le périmètre de l'intervention, définir le public cible tenant compte des contraintes des partenaires institutionnels et financiers (Conseil Départemental, CLER), et organiser les diagnostics sociotechniques,
- de proposer la création d'une plateforme partenariale ayant pour objectifs de prendre en compte les préconisations, orienter les personnes vers les partenaires les mieux placés, examiner et apporter une réponse aux situations complexes, sans solution et devenir un lieu ressource partenarial pour favoriser l'inscription de cette action dans le temps en maintenant une dynamique locale (inter connaissance des acteurs du territoire, mutualisation des compétences et diagnostic des besoins du territoire).

C'est en septembre 2017 que nous avons débuté les premiers diagnostics sociotechniques. Ils sont assurés par un travailleur social et se déroulent de la manière suivante, en deux temps :

**1ère visite à domicile :**

- Repérage des éléments de la situation sociale du ménage
- Repérage des consommations (lecture des factures et enregistrement des dépenses),
- Repérage des modes de consommation des énergies (habitudes, comportement),
- Impact de l'environnement (état du bâti...),
- Repérage des équipements énergivores,
- Rédaction du rapport de visite au bureau, contact avec le propriétaire

**2ème visite à domicile :**

- Compte rendu oral et remise du rapport de visite écrit avec propositions de solutions pour réduire sa consommation énergétique, avec orientation sur des partenaires le cas échéant,
- Conseils en éco-gestes et pose de petits équipements économes (mousseurs...etc)
- Lien avec le lanceur d'alerte qui oriente le ménage, avec envoi en copie du rapport de visite

Aujourd'hui, après 34 rencontres, nous constatons que les ménages accueillent favorablement les préconisations et confirment l'intérêt de la démarche. Nous affinons le travail de lien avec les acteurs du territoire au fur et à mesure des situations rencontrées. En parallèle, nous avons constitué la plateforme partenariale renommée CLIME, Comité Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie. Les 3 premiers CLIME ont eu pour objet de s'organiser en termes de fonctionnement et d'objectifs de travail.

Ainsi, après quelques mois, nous pouvons affirmer que ce dispositif se construit, s'affine parce que les ménages sont partie prenante, parce que les partenaires témoignent de leur intérêt, et parce que l'enjeu est de réussir, ensemble, la sortie de la précarité énergétique.



## Une expertise qui se diffuse via l'aprem logement

**L**e domaine du logement et plus globalement de l'habitat, recouvre un champ d'intervention extrêmement large et complexe. Depuis plusieurs années, nous avons développé un espace dédié à ces questions. C'est un lieu ressource proposant un accès à l'information, une écoute, un accompagnement dans les démarches, la mobilisation de dispositifs d'accès aux droits liés au logement... Autour de thématiques en lien avec les droits et devoirs du locataire ou du propriétaire, à l'accès au logement, à la prévention des expulsions domiciliaires, à l'amélioration de l'habitat, à la précarité énergétique...



Cette instance se décline sous différentes formes: une permanence hebdomadaire au Café des Familles, deux permanences mensuelles délocalisées sur Anduze, des rencontres interservices mensuelles, des informations ponctuelles auprès de partenaires, des animations collectives auprès du public, des accompagnements physiques, et des accompagnements hors droit commun. Bref, autant de formes qui ont varié au gré des financements, des besoins exprimés et des choix de fonctionnement. C'est une instance qui nous paraît indéniablement pertinente parce que l'expertise que nous avons acquise au fil des ans, permet de proposer une aide pour se repérer, pour se préparer, pour définir ses priorités et sa stratégie d'action, que l'on soit usager ou partenaire. Mais porter une telle action exige de la disponibilité, une communication régulière et des moyens matériels et financiers. L'année 2017 se termine sur un réaménagement de cette permanence qui se maintiendra, désormais, 1 fois par mois sur 2018. L'innovation et l'initiative qui ont permis la création de cette instance et son expérimentation pour le bénéfice des usagers, sera poursuivie en 2018 pour maintenir son développement.

### Actualités

## Des missions de médiation qui s'élaborent au fil des ans

**D**epuis 2009, le service logement assure différentes missions de médiations sur sollicitation du bailleur social Néolia. Les premières médiations se sont effectuées auprès de leurs locataires subissant des travaux de rénovation intérieure en milieu occupé. Fort d'une expérimentation positive, l'action a été modélisée sur toutes les réhabilitations du territoire. Nous avons ainsi poursuivi cette intervention jusqu'en novembre 2017, date de fin des travaux. En 2014, ce même bailleur nous a interpellé pour engager de la médiation pour des situations de conflits de voisinage ou conflits entre bailleur et locataires. Depuis cette date, nous sommes régulièrement et ponctuellement mandatés dans ce cadre. En 2017, ce bailleur a témoigné de plus en plus de difficultés avec ses nouveaux locataires entrants. Dans le souci de faciliter ces nouvelles installations dans leur parc, il nous a sollicité pour assurer un accompagnement de 3 mois pour évaluer les besoins, soutenir l'installation et mettre en place l'étayage social nécessaire le cas échéant. Cette démarche illustre l'intérêt de l'intervention proposée et assurée par le service logement.

### Accompagnement Social Lié au Logement

- 172** ménages accompagnés
- 26 Aide à la définition,
  - 1 Accès parc social,
  - 81 Aide à la recherche de logement
  - 50 Aide à l'installation,
  - 62 procédures d'expulsion ou impayés de loyer.

### Enquêtes expulsions

- 140** ménages orientés :
- 62** ménages rencontrés et **11** ASLL préconisées et **78** non rencontrées.

### Intermédiation Locative

- 13** ménages accueillis (soit 20 personnes):
- 14** adultes et **6** enfants,
  - 4** ménages soit **6** personnes ont quitté le dispositif.

### Accompagnement Vers et Dans le Logement

- 78** ménages accompagnés:
- 41** sur des mesures VERS (accès au logement),
  - 7** sur des mesures LORS (installation),
  - 0** sur des mesures DANS (maintien),
  - 30** sur des mesures VERS puis DANS.

## Dossier

### L'art en Pension de Famille

Depuis plusieurs années, les habitants de la Pension de famille s'initient à l'art: la peinture, puis la photo et depuis cette année, la Harpe. Nous avons fait le postulat que chacun d'entre nous est en capacité d'apprécier l'Art, pour autant qu'on lui en laisse la possibilité. Nous avons ouvert le champ des possibles, sans objectif prédéfini, juste des suppositions sur les effets que cela pourrait susciter, en termes d'émancipation, d'autonomie et d'accès à la citoyenneté. Accéder à l'Art, c'est un droit, et pouvoir exercer ce droit permet de renforcer sa capacité citoyenne et, par conséquent, ses capacités collectives. Nous avons donc, au fil des années, proposé différentes activités de pratiques artistiques mais aussi l'organisation de visites de musée, de spectacles au Cratère, de musique et de théâtre. Il est toujours difficile de mesurer les effets. Pourtant, on constate que les habitants s'engagent sur des projets, qu'ils s'investissent, qu'ils arrivent à faire groupe et surtout qu'ils prennent du plaisir.

Nous avons aussi fait le choix de travailler avec des partenaires extérieurs, professionnels ou passionnés, de nous détacher en tant que travailleurs sociaux; l'art devient alors un support d'activité et de médiation. Notre



objectif est de ne pas utiliser ces ateliers comme espace de travail, mais de leur permettre de se l'approprier et ainsi de s'autoriser à vivre ces expériences pleinement. Nous participons parfois avec eux à ces apprentissages dans une relation de pairs, et de partage : être tous ensemble dans la même situation avec chacun nos difficultés. C'est dans cet état d'esprit que nous envisageons notre implication dans le festival « C'est Pas Du Luxe » organisé en Septembre 2018 par la Fondation Abbé Pierre.

## Témoignage

### L'arrivée en Pension de Famille illustrée par un témoignage

Mme M : « Heureuse d'avoir trouvé cette grande maison, le logement me convient : j'en ai fait mon petit cocon. Le plus difficile, ce furent les 15 premiers jours; l'adaptation au collectif n'était pas, pour moi, une chose aisée et naturelle. Je ne retiens pas forcément la masculinisation du public mais seulement la première approche avec les autres résidents. La présence des deux hôtes m'a permis une meilleure intégration au sein de la Pension de Famille. Grâce à elles, le quotidien est plus facile, elles sont une aide précieuse. Par moment, je dois reconnaître que la relation avec les autres nécessite un certain effort mais j'apprécie les sorties avec les hôtes et les autres résidents, s'évader de la Pension de Famille et vivre autre chose, être dans la relation avec les autres. Le repas, normalement imposé, est aujourd'hui pour moi un

moment de plaisir et de partage.»

C'est un exemple parmi tant d'autres, l'idée de départ était l'intégration d'une personne de sexe féminin dans un milieu d'hommes, mais les dires de Mme M n'ont pas été révélateurs de cette situation. Il en ressort un bel exemple d'intégration; c'est le genre de témoignage qui nous permet d'avancer.

#### La Pension de famille « Salvador Allende »

- 20** résidents sur l'année : **5** femmes et **15** hommes.
- 4** entrées en 2017, dont **3** femmes et un jeune homme de **27** ans.
- 4** départs en 2017 : **2** ont été admis en maison de retraite,  
**2** sont logés chez un tiers.
- 8** habitants résident à la Pension de famille depuis plus de **5** ans.

## Social

### Un habitat durable

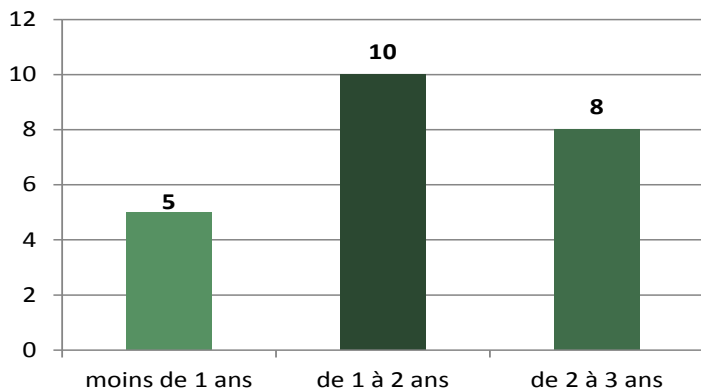
#### Les effets de la stabilité individuelle sur le collectif

Depuis sa création et depuis que tous les appartements sont occupés, nous constatons que nombre de résidants ont investi leur logement et ne parlent pas de partir, tout du moins, pas tout de suite.

Ainsi, chacun a pris ses marques, créé des liens de voisinage et parfois d'amitié. Peu à peu et avec le travail mené par les hôtes, les conflits se sont raréfiés et une certaine acceptation de l'autre dans sa différence s'est installée au sein de la PF. Les notions de respect et de tolérance ont pris le dessus sur la méfiance et l'antipathie.

Nous pensons que le bien-être individuel qui

#### Durée du titre d'occupation



## Vie quotidienne

### A vos marmites !

**G**âce au partenariat interne à la Clède, avec l'UNAFAM et la GMF nous avons obtenu les moyens nécessaires à la transformation d'un appartement en cuisine collective.

Les salariés des ateliers de La Clède et les agents d'entretien ont assuré tous les travaux et la fabrication des meubles. Le rendu est ravissant et très fonctionnel. Ce nouvel espace collectif, ouvert du matin au soir, est un outil supplémentaire pour créer du lien et de l'animation au sein de la Pension de Famille.

Quoi de mieux que de bons petits plats et un lieu agréable où les préparer et les savourer pour initier de bons moments conviviaux. Chacun peut venir y cuisiner, y manger. Un groupe de résidants l'a investi pour les repas de fêtes de fin d'année. Nous y prenons le petit déjeuner du vendredi matin, y faisons nos réunions de résidants et d'équipe, des ateliers pâtisserie, déco... Le CADA et le CHRS sont également venus y cuisiner pour différents événements. Des ateliers autour de la santé par l'alimentation sont également en projet.

s'est développé avec le fait de se sentir en sécurité chez soi a permis un apaisement des tensions personnelles et par conséquent interpersonnelles. Cet équilibre reste cependant fragile et fait partie des objectifs principaux des actions menées en Pension de famille.

#### Les hospitalisations longues et/ou répétées

Qu'en est-il de l'habiter en pension de famille quand la maladie psychique ou physique entraîne de longues et/ou répétées périodes d'hospitalisation? C'est très souvent la question que les résidants concernés se posent quand ce type de situation se présente à eux. La réponse qui leur est faite, à savoir qu'ils sont chez eux et qu'en aucun cas, des périodes d'hospitalisation ne pourraient changer cela les rassure énormément. Cela favorise une sortie d'hospitalisation apaisée car ils savent qu'ils vont tout simplement rentrer chez eux. Les hôtes et les autres résidants ont un rôle à jouer dans le retour des personnes hospitalisées. L'équilibre doit être trouvé entre un accueil chaleureux mais discret, de la solidarité et le respect du besoin de tranquillité nécessaire afin de retrouver ses repères. Le travail en partenariat que nous avons construit avec les équipes médicales du secteur, aide au suivi post-hospitalisation et participe à la prévention de nouvelles hospitalisations.

#### La Pension de Famille Les Papillons

100% des logements occupés,

3 départs dans l'année,

3 nouvelles arrivées.

#### Les situations expliquant la demande de logement :

4% sans domicile fixe,

13% sortis d'hôpital,

35% sortis d'hébergement social,

48% autres.

Sur 3 ans d'existence de la pension de famille, la durée moyenne d'occupation est de 2 ans et 3 mois.



## Santé

**Le mot du médecin**

Sur l'année 2017, la population accueillie est plus jeune qu'auparavant et amène des questions nouvelles aux LHSS portant en particulier sur les addictions.

Pour exemple, les produits consommés et les modes de consommation sont de nouvelles réalités, qui semblent coller avec des constats plus larges à Alès et même dans la région.

La cocaïne est maintenant accessible facilement et les doses sont coupées afin d'être vendues moins chères. Elle est souvent injectée.

Le craving (envie irrésistible de consommer) est important et entretient rapidement l'addiction.

Les questions nouvelles sont celles de nos limites, dans la tolérance face à ces pratiques et dans notre nécessaire implication dans la réduction des risques et des dommages

au sein de la structure. Ce sont aussi celles des troubles du comportement engendrés dans un groupe. Au-delà, elles posent la question de la place du produit dans la vie des personnes, leur demande ou pas *v i s - à - v i s* d'éventuelles addictions.

D'un côté, la législation encadre les substances illicites et le risque médico légal, de l'autre, les soins impliquent d'avoir une approche adaptée la réalité du terrain, utilisant des leviers (comme la distribution de seringues ou les conseils sur les pratiques d'injection) ouvrant à la discussion et à l'orientation vers une prise en charge addictologique.



Il nous faut en 2018 aller plus loin dans la réflexion en tant que centre d'accueil à bas seuil impliquant les problèmes d'addiction.

Dr Florence Corriol

**Vie quotidienne****Se sentir bien**

C'est un ensemble de petits détails, de petites initiatives, de petits moments partagés auxquels nous sommes attentifs et qui jouent un rôle important pour chacune des personnes accueillies aux LHSS et ACT :

Qu'il s'agisse de planter quelques fleurs, d'entretenir et de décorer les locaux, d'accompagner un salarié pour des achats spécifiques... cette participation valorise le résident dans sa capacité à faire et d'être.

Qu'il s'agisse de participer à un atelier pâtisserie, de réfléchir à un menu commun, d'aller faire les courses, de cuisiner ensemble, parfois des mets en lien avec ses racines, de partager un plat ou un repas...ces temps nourrissent les liens et les relations au sein des collectifs.

Qu'il s'agisse de bénéficier de massages proposés par une intervenante (ayurvédique), de participer à des ateliers soins des

mains, de bénéficier du vestiaire, d'être accompagné chez le coiffeur... ces actions ont un effet direct sur le rapport au corps et sur le prendre soin de soi influençant alors la restauration de l'image de soi.

Ces détails ne sont pas anecdotiques et nous souhaitons rester vigilants à leur maintien, même en cas de manque de temps.

**Les Lits Halte Soins Santé**

**5 325** journées réalisées,  
**97,3%** de taux d'occupation,  
**57** personnes accueillies (52 hommes ; 5 femmes),  
**5,4** mois de durée moyenne de séjour,  
**81** demandes.

**Santé**

**25%** des personnes entrées en 2017 le sont pour traumatologie,  
**50%** des personnes ont une addiction active hors tabac.



## Santé

### Le mot du médecin

La réflexion menée ces dernières années sur l'établissement La Clède, relative à nos missions, nous a conduits à une modification de nos pratiques afin de répondre, au plus près, aux besoins repérés par les partenaires sanitaires et sociaux du département.

Comme les années précédentes, nous constatons que la composante psychiatrique et les dépendances toxiques se retrouvent en pathologies concomitantes secondaires, dans plusieurs situations accueillies en cours d'année. La coordination de l'approche est donc fondamentale.

L'objectif de l'accompagnement en appartement de coordination thérapeutique est désormais davantage centré sur l'aide à la gestion des soins pour un public fait de personnes atteintes de maladies chroniques invalidantes. Nous accueillons plus de malades atteints de

cancer et de poly-pathologies pour lesquelles les soins se complexifient. La précarité sociale et psychique est un frein à la bonne conduite des observances thérapeutiques ainsi qu'à la maîtrise des multiples rendez-vous qu'imposent ces pathologies.

Nous proposons un soutien qui favorisera soit la stabilisation, soit l'acceptation de l'aggravation d'une maladie qui se serait probablement accélérée dans des conditions de vie à la rue et sans revenus.

L'accompagnement de fin de vie nous a donc amenés à participer à une formation avec l'équipe mobile de soins palliatifs du CHAC fort enrichissante.

La connaissance des diverses maladies en cours, des traitements et de leurs effets secondaires sont des informations qu'il est nécessaire de comprendre pour une approche globale efficace. Le duo infirmière coordonnatrice/travailleur social est au centre de la prise en charge avec la complémentarité essentielle de la maîtresse de maison.

L'approche du soin non médicamenteux en complément des traitements lourds est en réflexion pour être développée en 2018 : gymnastique adaptée, sophrologie, musicothérapie ...

Dr Sylvie André ex Allheilig



## Rubrique

### Un point fort dans l'été

Un pique-nique musical a été organisé avec les Lits Halte Soins Santé, les Appartements de Coordination Thérapeutique et la pension de famille Salvador Allende.

Dans la cour des ACT, l'association Zazplinn a proposé un concert avec un violoniste et une harpiste, puis chacun des participants a pu découvrir et tester la harpe avant de partager un repas, préparé avec la contribution de chacun des services, dans un temps fort convivial.

Cette journée s'inscrit pleinement dans notre démarche de développement d'actions collectives transversales aux LHSS et aux ACT, notamment par la mise en place d'activités de sport adapté et artistiques.

### Les Appartements de Coordination Thérapeutique

**2046** journées réalisées,

**93,4%** de taux d'occupation,

**8,3** mois : durée moyenne de séjour,

**14** personnes accueillies (**5** hommes ; **9** femmes),

**41** demandes.

### Santé

**36%** des personnes accueillies le sont pour un cancer,

**36%** des personnes accueillies ont des troubles psychiatriques associés à la pathologie principale.

## Emploi

### L'expérimentation SIAE et Entreprises Vers l'Emploi (SEVE)

**E**xploratrices et inventrices, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) bouillonnent d'actions depuis plus de quarante ans pour apporter des solutions aux personnes éloignées de l'emploi.

Les porteurs de projets qui relèvent ce défi sont confrontés, aujourd'hui, à des évolutions structurelles du marché du travail : un chômage de masse qui ne se résorbe pas, un chômage de longue et de très longue durée qui explose, des emplois peu qualifiés qui disparaissent massivement, etc.

**Comment, dès lors, maintenir la double ambition des SIAE : remobiliser des personnes autour de l'emploi puis leur permettre de (re)trouver un emploi ?**

La FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) est partie d'un constat simple : d'un côté, les SIAE observent que leurs salariés ont de plus en plus de mal à trouver un emploi à l'issue de leur parcours d'insertion. Elles éprouvent des difficultés à tisser des liens solides avec les employeurs publics et privés de leur territoire. D'autre part, nombre d'entreprises alertent sur leurs difficultés à recruter et sont toujours à l'affût d'idées pour se développer. Les SIAE ne pourraient-elles donc pas offrir des solutions concrètes aux entreprises? des solutions porteuses de sens et créatrices de richesses sociales et économiques ?

C'est pourquoi, la FAS a lancé **l'expérimentation SEVE (SIAE et Entreprises Vers l'Emploi)** à destination des structures de l'insertion par l'activité économique.

Cette expérimentation nationale doit leur permettre de développer des stratégies pour interagir sur l'offre et la demande d'emploi de leur territoire et ne plus s'inscrire uniquement dans une simple démarche de placement.

Il s'agit de leur permettre de développer une offre de services aux entreprises, d'adapter l'accompagnement des salariés en insertion en fonction de la stratégie retenue et ainsi de systématiser leur rôle de médiateur pour l'emploi

Pendant 18 mois, dix structures de l'IAE, réparties dans trois régions (Centre-Val de Loire, Occitanie et Provence-Alpes-Côte

d'Azur), ont bénéficié, de juin 2016 à décembre 2017, de l'accompagnement d'une équipe de formateurs (ONC Développement) et d'un financement direct pour mettre en place ces stratégies dites de « médiation active ».

Parallèlement, l'expérimentation a fait l'objet d'une évaluation à différentes étapes pour permettre :

- de mesurer ses résultats sur les SIAE, les publics en insertion, l'environnement économique du territoire et les entreprises locales,
- d'analyser les prérequis et freins éventuels en vue de proposer des pistes de reproduction de cette démarche à d'autres acteurs du secteur IAE.

L'expérimentation SEVE a donc pour objectifs:

- de former les salariés permanents (moniteurs d'ateliers, conseillers d'insertion et équipe de direction) aux techniques et outils de médiation vers l'emploi,
- de faire évoluer les pratiques de ces salariés par l'appropriation et la mise en œuvre de ces techniques de médiations. Ainsi, l'organisation des structures au service des personnes et de leur projet professionnel pourra évoluer dans une logique d'accompagnement global et transversal,
- de définir les conditions nécessaires à la généralisation des pratiques développées auprès de l'ensemble des SIAE du territoire.

L'équipe de la Ressourcerie La CLEDE s'est engagée dans ce travail, tout en maintenant son activité pour aboutir à des propositions concrètes qui bénéficient aux salariés des chantiers de la Ressourcerie et aux entreprises du territoire.



## En bref

### Les nouvelles pratiques internes depuis la formation

L'accompagnement des salariés : le changement produit par le travail réalisé durant l'expérimentation s'appuie sur une forme de rupture avec les deux principes majeurs, prônés jusqu'il y a peu de temps, de l'accompagnement à l'emploi :

- Une personne éloignée de l'emploi doit avoir élaboré un projet professionnel et levé les différents freins sociaux et professionnels avant d'être mise en situation auprès d'une entreprise.
- Elle est mise en relation avec les employeurs ayant formulé une offre d'emploi.

#### L'expérimentation nous suggère une autre méthode :

La multiplication des expériences professionnelles comme levier pour l'insertion.

L'intervention auprès des employeurs potentiels pour faire émerger des besoins en recrutement et les satisfaire rapidement.

Une logique différente émerge alors selon l'idée qu'il faut mettre la personne autant que possible et aussi vite que possible en situation en entreprise.

Cela permet de la dynamiser, de partir de situations réelles pour construire un projet, de renforcer ses compétences et sa crédibilité pour un employeur potentiel.

#### La Ressourcerie

68 contrats en CDDI :

31 hommes,

37 femmes.

55 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

69% des salariés résident dans les « Quartiers Politique de la Ville ».

#### Fréquentation

11461 passages magasins,

6740 acheteurs.

#### Tonnage

10,627 tonnes collectées,

46T 800 vendues.

Éléments chiffrés

## Actualités

### Les pratiques changent

Non seulement le démarchage direct en entreprises se développe mais l'invitation des entreprises dans la ressource est effective.

Le développement des «job-café» est une mise en relation qui fonctionne bien au niveau des SIAE expérimentatrices.

L'idée est, d'une part, de proposer aux entreprises de venir présenter leur entreprise, les postes qui la composent, et de les mettre en lien avec des salariés qui veulent et peuvent travailler dans le secteur proposé.

D'autre part, il s'agit de préparer cette rencontre avec les salariés qui souhaitent se faire connaître des entreprises présentes et qui remplissent les conditions

d'exécution des missions.

Les entreprises commencent à solliciter l'équipe de la ressource pour des profils de poste lors de projets de recrutement.

Cette réorganisation en interne et les propositions de services aux entreprises démarrent.

2018 va être l'année d'ancrage de ces pratiques aussi bien pour les salariés que pour le service aux entreprises.





## Citoyenneté

### Un lieu ressources pour les habitants du quartier des Prés Saint Jean

D'abord destinée aux femmes, cette action s'est ouverte à un public mixte depuis 2012 (date de la fusion Clede/AGFAS).

Grace à cette antériorité et à la permanence de cette présence dans le quartier, l'Action d'Insertion et d'Accompagnement bénéficie d'une reconnaissance significative.

Elle est bien repérée par les habitants et par les partenaires.



Cette mixité Hommes/Femmes est une spécificité qui sort le quartier du déterminisme des actions en faveur du public féminin uniquement et elle a rendu possible la construction de représentations, socle d'un autre vivre-ensemble. Ce paramètre innovant dans les quartiers prioritaires est repéré par les acteurs socio-professionnels qui orientent le public.

Au delà de la mission première du support de l'action, l'apprentissage de la langue française, l'animatrice a développé autour de la question de la citoyenneté tout un **réseau de relais et a proposé une information large et diversifiée au public de l'AIA** (la santé, l'emploi, l'environnement administratif,

la parentalité, les échanges interculturels etc.).

Cette action permet aux personnes qui la fréquentent, de débattre, de réfléchir, de trouver de l'information délivrée directement par les professionnels et d'échanger les points de vue en **favorisant ainsi la participation de tous** à la lutte contre les représentations.

**L'action, fonctionne comme un « lieu ressources » pour les habitants** et permet ainsi de valoriser la diversité des points de vue tout en maintenant une ouverture à la connaissance

Par ailleurs, grâce à l'investissement de nombreux professionnels sur l'action de nombreuses passerelles sont créées entre le centre-ville et le quartier.

## Vie quotidienne

### Focus sur la Mixité Hommes / Femmes dans l'action

La mixité, par l'imbrication de l'apprentissage « Français Langue Etrangère » proposé aux personnes hébergées au CADA avec les dispositifs Politique de la ville et l'Action d'Insertion et d'Accompagnement, est un paramètre fondamental car il assure une hétérogénéité sociolinguistique, socle de l'immersion dans une réalité.

La participation des demandeurs d'asile hommes aux actions organisées dans un quartier prioritaire de la ville a permis la déconstruction du déterminisme ancré autour de la mixité. Ce levier a autorisé l'accès des hommes habitants des quartiers, aux Ateliers F.L.E et Citoyenneté, créant ainsi un dispositif innovant qui sert les valeurs partagées et les fondements du vivre ensemble.

Les participants hors CADA, permettent un espace de diffusion de clés de compréhension de l'environnement socio-économique, le partage d'un ordinaire avec les sorties culturelles (visite de la Cathédrale de Marseille, théâtre forum autour de la santé et du

vivre ensemble, festival Itinérances) et des actions participatives avec une implication dans la co-organisation des événements (Marche pour la sensibilisation au dépistage des cancers, vente des gâteaux pendant le festival Itinérances...).

Éléments chiffres

#### L'Action d'Insertion et d'Accompagnement

**50 participants :**

**10 Hommes,**

**40 Femmes.**

**42 BRSA dont 38 Habitants des Quartiers Politique de la Ville.**

**4 demi journées d'accueil collectif.**



## Société

## De nouveaux parents ressources impliqués

Un nouveau groupe de parents ressources s'est formé en cours d'année avec l'arrivée de deux parents qui se sont rencontrés et liés d'amitié au café. C'est après avoir pris connaissance des valeurs du lieu et de son fonctionnement que ces parents ont souhaité s'impliquer davantage. Cela a permis à un parent ressources présent depuis de nombreuses années, de se remobiliser et de s'investir à nouveau sur l'ensemble des actions du Café. Ainsi, au cours de l'année, ces parents se sont mobilisés sur les temps d'ouverture du café, sur l'animation d'activités parents-enfants, sur la réalisation de jeux, de décors et d'animation des soirées festives et sur la participation aux 5 groupes ressources de l'année où chacun a pu s'exprimer sur les orientations du café. Au-delà, ces parents se sont engagés dans les rencontres avec les partenaires extérieurs où ils ont pu témoigner et parler de la vie du café et ce, lors d'une demi-journée organisée par Reseda sur «les espaces de rencontre et de parole créateurs de liens», sur des temps de travail pour préparer des rencontres intergénérationnelles avec le SAMDO de Rochebelle, sur l'accueil des parents des classes des dispositifs des Tout petits de Mandajors et Panséra, sur le forum des associations, lors de la journée départementale organisée par le REAAP et ont aussi témoigné et visité la station de radio grille ouverte.



## Actualité

## Des accueils nouveaux

Le Café des Familles est un lieu de rencontre vivant qui intéresse, que l'on soit parent, professionnel ou futur professionnel. C'est, à cet effet, que nous avons choisi d'accueillir des stagiaires avec un stage court d'observation en animation et un stage d'une responsable d'animation en formation DEJEPS d'avril 2017 à avril 2018. Cette dernière s'est investie dans la coordination d'un projet réunissant plusieurs partenaires du territoire autour de la construction d'un défilé « récup » (Défilé de vêtements créés à base de matériaux de récupération) avec la présence de l'IMPRO Les Châtaigniers, le foyer Artès et le CABA ainsi que des parents et des habitants du centre ville. Ce projet se terminera en juin 2018 avec le défilé. Le Café des Familles, a par ailleurs, reçu différentes demandes de bénévolat de personnes extérieures qui étaient orientées souvent par des professionnels. Si toutes ces demandes n'ont pas abouti, certaines ont pu

avoir lieu et persistent dans le temps avec notamment des personnes à la retraite, ayant déjà de l'expérience dans le bénévolat, ravies de se rendre utiles au sein du café. Ces rencontres sont également enrichissantes dans le lien intergénérationnel. C'est ainsi que nous avons accueilli une retraitée, originaire de l'Est de la France, rencontrée sur le Forum des associations. Il s'agit d'une grand-mère active en tant que jeune retraitée. Arrivée sur Alès en cours d'année, elle a souhaité s'investir dans la vie du café dès qu'elle l'a connu. Elle s'implique aujourd'hui sur la mise en place d'ateliers créatifs dans le cadre du défilé « récup ». Une autre personne est intervenue ponctuellement pour soutenir l'animatrice durant l'été. Elle souhaitait s'investir sur une action dans l'attente d'une reconversion professionnelle. Son engagement a été court mais a pu être apprécié de tous. Toutes les demandes de bénévolat n'ont

pas forcément abouti mais ont permis de mieux organiser et réfléchir à leur participation. Ces différents accueils ont ainsi contribué à enrichir la vie du café.

## La fréquentation du Café des Familles

**1383 passages,**

**127 activités proposées,**

**186 familles accueillies dont 46 familles connues et 140 nouvelles familles.**

**Soit 287 personnes dont :**

**187 adultes (27 hommes et 160 femmes),**

**210 enfants (71 de 0 à 3 ans, 25 de 4 à 6 ans, 42 de 7 à 11 ans et 9 de 12 à 18 ans).**

Éléments chiffrés

Culture

**Le Festival Itinérances**

Dans le cadre du Festival Itinérances, La Clède est membre du collectif « Méditerranée dans un Fauteuil » depuis 10 ans. L'association participe à la sélection des projections et l'organisation d'un concert. L'objectif est la déconstruction de représentations, une remédiation au déterminisme. Une projection « Hors Murs » est organisée dans les quartiers des Prés Saint Jean et des Cévennes afin d'étayer cette passerelle entre les participants à nos ateliers, les habitants du quartier et les acteurs de la vie culturelle. Cet espace du Festival s'est enrichi avec un programme en cohérence avec les valeurs de notre association, une participation grandissante aux différents temps du Festival des publics de l'AIA, du CADA, des CHRS accompagnés ou orientés par les salariés. Cette transversalité a conféré à cet évènement la dimension d'une grande aventure humaine.

Un projet de financement est porté avec des habitants du quartier et il a permis l'accès à 1 euro symbolique aux documentaires, films et au concert. Tous les publics cités sont destinataires de l'initiative pour permettre une mixité (51 personnes ont assisté au concert et 72 aux films)

Une autre action transversale est la gestion du stand « La Clède » dans le hall du Cratère pendant la soirée Méditerranée : des mets raffinés salés et sucrés ont été préparés par les participantes de l'AIA qui ont fourni une implication colossale dont le fruit est consacré à la dotation en matériel pédagogique et aux sorties culturelles.

La vente et l'échange avec les festivaliers sont portés par des référents, les bénévoles, et 3 salariées. Une place dans cet espace culturel dans la mixité, un regard porté ensemble sur l'évènement dans l'équité sont des signes fondamentaux pour inscrire un vivre ensemble culturel. Un témoignage : « à la Clède, l'implication a du sens parce que nous « participants » nous partageons sans iniquité des espaces que nous n'avions jamais foulés auparavant, nous éprouvons ce sentiment de faire partie de la société et nos cornes de gazelle et autres pastillas imbriquées dans la culture ont une autre résonance ! ».



**Le cinéma Solidaire**

En partenariat avec le Centre National Cinématographique, les Associations membres du collectif et le Festival Itinérances ; une initiative innovante a été portée par La Clède au sein du quartier Prés Saint Jean et dans certains services. Les publics de l'AIA, du CADA, du CHRS, du SAJE, et du Café des familles ont pu accéder à plusieurs longs métrages et films d'animation.

L'objectif du CNC est de permettre à un public, qui a des freins pluriels, l'accès aux œuvres cinématographiques. En raison de son succès et de sa résonance, l'initiative a été reconduite. Une réponse au sentiment d'exclusion exacerbé pendant le temps de vacances estivales « aller au cinéma dans mon quartier avec des spectateurs d'ici et d'ailleurs, une fierté ».



## Citoyenneté

**La solidarité, vue par le Comité de la Vie Sociale**

**Le comité de la vie sociale (CVS), qu'est-ce au fait ? Parlons-en.**

**C**'est un atelier ou groupe de participation créé au sein de l'Association LA CLEDE qui se réunit mensuellement avec pour but : apprendre à mieux se connaître, échanger sur toutes les problématiques liées ou non à l'association et à la vie communautaire pour certains.

La participation est **facultative**, ce que je ne peux que déplorer, quand on sait que cette assertion est un pousse-au-crime. C'est comme si on mettait un grand panneau : **RAPPEL, NE VENEZ PAS.**

Hormis les salariés permanents (Audrey & Guillaume), il y a, en moyenne, 4 à 5 personnes lors de chaque réunion ; c'est dire si l'absentéisme est notoire. Mais avec les nouveaux arrivants, nous serons, j'ose l'espérer, plus nombreux et les débats n'en seront que plus instructifs.

Nous venons tous d'horizons divers et même lointains, et formons une entité cosmopolite, et mieux encore, multiraciale et multiculturelle, ce qui est une source de découvertes et d'enrichissements quand on veut bien aller vers l'autre.

Je me focalise un peu trop sur le nombre, direz-vous, mais c'est parce que le CVS a besoin de l'énergie et de la motivation de tous pour :

- faire des propositions pertinentes et susceptibles d'intéresser le plus grand nombre ;
- obtenir des avancées concrètes ;
- organiser des activités de toute nature, comme les Ateliers Cuisine qui vont nous permettre de financer pour partie le projet vacances 2018 ;
- démontrer qu'il est une structure essentielle au sein du CHRS ;
- servir de boîte à idées pour la pérennité et/ou l'amélioration des conditions de vie (par exemple les aménagements proposés et à apporter à la Convention d'hébergement).

Ce n'est par choix que nous sommes ici, mais pour des raisons diverses et des histoires propres à chacun d'entre nous.

La contingence des difficultés rencontrées nous a amené, pour certains, à solliciter l'aide et le concours de l'Association LA CLEDE, et nous nous retrouvons, dans le cadre du CVS, à apporter notre témoignage et notre expertise, au besoin.

Un ancien de la tribu dit que « ce n'est pas ce qu'un homme a fait hier qui montre ce qu'il est ; c'est ce qu'il fait aujourd'hui. »

Il y a des choses qui ne se réalisent pas facilement, mais s'atteignent grâce à des efforts fondés sur l'amour de nos proches, à notre volonté de s'en sortir et à la solidarité.

Il est à noter que des personnes ayant contribué et participé au CVS ne pourront pas voir le résultat de notre travail, car soit elles sont parties, soit elles ont choisi un autre chemin ; je tiens à les en remercier sincèrement.

Si tout ce que nous faisons et entreprenons dès maintenant est positif, ceci aura vocation à perdurer pour ceux et celles qui viendront après nous.

Comme dirait l'autre, « sème assez de graines, et la récolte poussera ». Puissent les suivants perpétuer les acquis et les améliorer, le cas échéant.

**M. MASSOMA**  
*Membre du CVS « CHRS Montbounoux »*



## Accueil

- **L'accueil de jour** : 643 personnes reçues ; 520 hommes et 123 femmes.
- **Le Service d'Accueil et d'Orientation** : 956 personnes reçues ; 727 hommes et 229 femmes.
- **Le Point Accueil Ecoute Jeunes** : 152 jeunes reçus.
- **La domiciliation** : 872 personnes domiciliées. Plus de 17000 lettres réceptionnées et triées
- **L'accueil de jour femmes victimes de violences** : 132 victimes ont été accueillies et accompagnées ; 128 femmes et 4 hommes .

## Hébergement

- **L'accueil d'urgence** : 13 ménages hébergés ; 11 hommes, 8 femmes et 12 enfants. Soit un taux d'occupation de 78,5%.
- **L'accueil d'urgence femmes** : 43 femmes et 34 enfants. Soit un taux d'occupation de 79%.
- **Les lits de stabilisation** : 17 ménages hébergés ; 10 hommes, 9 femmes et 10 enfants. Soit un taux d'occupation de 105,2%.
- **Le CHRS Montbounoux** : 20 ménages hébergés ; 14 hommes, 13 femmes et 21 enfants. Soit un taux d'occupation de 87,2%.
- **L'Hébergement des auteurs de violences dans le cadre de la protection des victimes** : 2 auteurs de violence ont été accueillis.
- **Le CHRS FAS (Femmes Accueil Solidarité)** : 24 femmes et 24 enfants hébergés. Soit un taux d'occupation de 82%.
- **L'accueil des femmes avec enfants de moins de 3 ans** : 7 familles hébergées ; 7 femmes et 7 enfants. Soit un taux d'occupation de 62%
- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**: 58 ménages accueillis ; 49 hommes, 38 femmes et 59 enfants, soit un taux d'occupation de 90,2%.
- **Les Réfugiés Réinstallés** : 4 ménages accompagnés ; 4 hommes, 4 femmes, et 12 enfants. sur les communes de Mandagout, Cendras et Saint-Julien les Rosiers.
- **Le Centre d'Accueil et d'Orientation** : 70 hommes isolés accueillis, soit un taux d'occupation de 103,6%.

- **Le Centre d'Accueil et d'Orientation pour mineurs isolés** : 29 mineurs accueillis du 2 novembre 2016 au 15 février 2017.

## Logement

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement** : 172 accompagnements, 114 ont pris fin au cours de l'année 2017.
- **Les demandes d'interventions sociales pour la prévention des expulsions** : 140 demandes d'intervention sociale sollicitées, 62 ménages ont pu être rencontrés.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement** 78 ménages accueillis ; 68 ménages isolés et 10 couples.
- **L'InterMédiation Locative** : 13 ménages accueillis, 14 adultes et 6 enfants. 3 ménages ont quitté le dispositif en 2017.
- **Les Pensions de Famille** : 43 personnes logées ; 33 hommes et 10 femmes.

## Santé

- **Les Lits Halte Soins Santé** : 57 personnes accueillies, soit 52 hommes et 5 femmes. Soit un taux d'occupation de 97,3%.
- **Les Appartements de Coordination Thérapeutique** : 14 personnes accueillies, soit 5 hommes, et 9 femmes. Soit un taux d'occupation de 93,4%.

## Emploi

- **La Ressourcerie** : 68 personnes ont bénéficié d'un Contrat de travail (CDDI), soit 31 hommes et 37 femmes.  
11461 passages dans les magasins.
- 10 tonnes 627 ont été collectées.

## Citoyenneté

- **L'Action Collective d'Insertion** : 50 personnes y ont participé, 40 femmes et 10 hommes. 76% issues des quartiers prioritaires.
- **Le Café des Familles** : 186 familles accueillies, soit 160 femmes, 27 hommes et 210 enfants. Soit 1383 passages.

**En 2017, ce sont environ 2900 personnes qui ont été reçues et accompagnées régulièrement par les différents services de l'Association La Clède dont 628 ont été hébergées.**